

(Traduction provisoire)

Diffusion autorisée après la présentation en plénière

**Rapport soumis à l'Assemblée de la FLM
Winnipeg, Canada, 21-31 juillet 2003**

Le secrétaire général, le pasteur Ishmael Noko

Pour guérir le monde
de Hong-kong à Winnipeg

Introduction

- (1) Je vous salue, délégué(e)s, représentant(e)s des Eglises membres, invité(e)s officiel(le)s et œcuméniques, visiteurs/visiteuses, collègues et ami(e)s. Nous voici enfin rassemblés ici. Un grand historien a dit du Canada qu'il était un pays aux possibilités incroyables et que les Provinces des Prairies étaient la patrie de l'hospitalité. La manière dont nous avons été reçu(e)s par l'Eglise d'accueil en est la véritable confirmation. A cet égard, je souhaite exprimer ma gratitude envers l'Eglise évangélique luthérienne au Canada en la personne de son évêque national Raymond Schultz, les évêques du Synode, les évêques à la retraite et les membres du Conseil de l'Eglise. Nous savons que le Comité local de l'Assemblée, le personnel de Canadian Lutheran World relief, des pasteurs, des étudiant(e)s et de nombreux/nombreuses bénévoles ont travaillé bien au-delà des heures prescrites.
- (2) Nous leur en sommes reconnaissants, ainsi qu'aux nombreuses autres personnes qui ont prêté leur concours pour que nous puissions entrer en contact avec les autorités lorsque le visa d'entrée au Canada a été refusé à certain(e)s participant(e)s à l'Assemblée. Avec gratitude, je rends hommage aux divers(es) parlementaires, aux niveaux provincial et fédéral, qui ont soutenu nos demandes, et aux médias qui ont attiré l'attention des Eglises et du public au Canada, ainsi que de la communauté internationale sur cette question. Nous regrettons profondément que, malgré tous ces efforts, certain(e)s représentant(e)s de notre communion mondiale aient été empêché(e)s de se joindre à nous pour cette Assemblée.
- (3) Je souhaite saluer la présence de l'évêque Margot Kässmann de l'Eglise évangélique luthérienne du Hanovre, qui prononcera le discours principal demain matin, celle des orateurs qui répondront à son allocution, l'évêque Wesley Kigasung de l'Eglise évangélique luthérienne de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et Mme Ivañez de Neyeloff, de l'Eglise évangélique luthérienne du Venezuela. Je reconnais également parmi nos hôtes de marque le pasteur André Appel, ancien secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale, et je lui souhaite la bienvenue. On m'a prié de transmettre à l'Assemblée les salutations du pasteur Gottfried Brakemeier et de l'archevêque Mikko Juva, anciens présidents de la FLM, ainsi que celles de l'évêque Gunnar Stålsett, ancien secrétaire général, qui regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres.

- (4) Six ans se sont écoulés depuis que nous nous sommes réunis à Hong-kong, Chine, pour notre Neuvième Assemblée. Nous étions alors inspiré(e)s par le thème « En Christ – appelés/ées à témoigner », centré sur la mission. Nous avons pris des engagements en vue de renforcer notre détermination à être témoins de l'amour de Dieu pour le monde et à œuvrer ensemble dans la vigne du Seigneur.
- (5) Cette Assemblée a pour tâche de passer en revue le travail accompli par la Fédération depuis 1997 et qui est décrit dans le Rapport sur six ans d'activités de la FLM, soumis à l'Assemblée par le secrétaire général, au nom du Conseil. Bien que le Rapport sur six ans d'activités soit disponible sur le site web de la FLM depuis quelques semaines déjà, la version imprimée n'a pu être envoyée à l'avance en raison de circonstances indépendantes de notre volonté ; c'est pourquoi les délégué(e)s n'ont reçu ce rapport qu'à leur arrivée ici. Il sera présenté demain, lors des séances intitulées « La FLM se présente ».
- (6) Dans les remarques que je vais faire aujourd'hui, je souhaite attirer votre attention sur certains aspects de nos activités et de nos objectifs en tant que communion.

Nous vivons dans un monde blessé

- (7) L'Eglise est appelée à rendre témoignage de sa foi en Christ qui sauve et guérit. Dans l'accomplissement de sa tâche, elle ne cesse d'affronter les défis de contextes en perpétuelle mutation, dans un monde brisé par le péché. Mais ce monde est le monde de Dieu. Et, en tant qu'Eglise, nous devons faire tout notre possible, dans la foi, pour le regarder et y vivre avec ce que notre foi tient pour l'amour et le souci de Dieu lui-même.
- (8) Il y a deux ans, lorsque nous avons choisi le thème de l'Assemblée, nous avons réfléchi aux blessures du monde. Depuis lors, les événements ont confirmé le sens et l'opportunité de ce thème. La Conférence des Eglises européennes a tenu récemment son Assemblée à Trondheim, Norvège, sur un thème similaire : « Jésus Christ guérit et réconcilie ». Et l'an prochain, l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale qui se déroulera à Accra, Ghana, aura pour thème « Que tous aient la vie en plénitude ».
- (9) Les communautés les peuples et les nations du monde entier n'ont cessé d'être en proie à la guerre et à la violence. La guerre contre l'Irak n'est qu'une des illustrations de la manière dont les dirigeants politiques ont recours à la violence pour servir leurs intérêts nationaux. D'autres conflits internes plus ou moins violents ont eu lieu ou se déroulent encore actuellement dans des pays comme la République démocratique du Congo, en Colombie, en Israël/Palestine, au Zimbabwe et, à nouveau, au Liberia où les Eglises membres de la FLM s'efforcent d'être des témoins fidèles de l'Evangile au milieu des effusions de sang. Dans un certain nombre de conflits, notamment au Soudan, au Nigeria, en Indonésie et en Israël/Palestine, ainsi que dans la confrontation entre l'Inde et le Pakistan, l'intolérance religieuse et l'extrémisme ont alimenté les tensions.
- (10) A la suite des événements du 11 septembre 2001, la peur du terrorisme a marqué les esprits dans le monde entier. L'environnement international auquel nous faisons face aujourd'hui, en tant qu'Eglises qui cherchent à répondre à l'appel du Christ, a été totalement remodelé par ces événements et en particulier par les réactions politiques et militaires qu'ils ont provoquées. En

outre, la guerre contre l'Irak a placé la communauté mondiale devant un choix très difficile entre l'impunité dont bénéficient les dictateurs d'une part et la soumission à une hégémonie unipolaire d'autre part. Les implications de ce choix, et les conséquences des opérations militaires qui ont eu lieu vont occuper la communauté internationale – ainsi que les Eglises – pendant de longues années.

- (11) Les années récentes ont également vu l'injustice, les souffrances et l'escalade de la violence se perpétuer en Israël/Palestine. Tout dernièrement, de fragiles signes d'espoir ont réapparu. Nous prions pour que cet espoir se concrétise – pour les Palestiniens qui subissent quotidiennement l'occupation, la domination et les humiliations, et pour les Israéliens qui vivent dans la crainte continue des attentats-suicides. Nos prières doivent aussi accompagner les Eglises de Terre Sainte qui continuent, au milieu des violences et de la haine, à prêcher la parole de guérison de l'Évangile et à contribuer dans la mesure de leurs moyens à la promotion de la paix.
- (12) Depuis notre dernière Assemblée, nous avons été les témoins d'une intensification du processus de mondialisation et de ses conséquences pour tous les domaines de la vie humaine, y compris la vie des Eglises. La mondialisation a contribué à l'affaiblissement de régimes politiques d'oppression. De nouveaux mécanismes dans le domaine de la justice et de la lutte contre l'impunité au niveau mondial, tels que la Cour pénale internationale, ont vu le jour. Les droits de l'homme revêtent une importance croissante sur la scène internationale. Ces aspects de la mondialisation constituent une raison d'espérer.
- (13) Mais, par ailleurs, nous sommes conscients de l'ambiguïté de la mondialisation. À côté des tendances à l'unification, on note une fragmentation, une marginalisation et une division croissantes. Dans un monde où la communication électronique est instantanée, on estime que 80% des gens n'ont jamais entendu la sonnerie d'un téléphone, et encore moins envoyé un message électronique ou surfé sur Internet. Dans le domaine économique, l'inégale répartition des richesses et du bien-être et les conditions de vie tragiques des pauvres n'ont jamais été plus visibles. Au plan social, bien que les tendances diffèrent d'un lieu à l'autre, les privations et la dislocation semblent augmenter dans de nombreuses sociétés. On estime à 2,8 milliards, c'est à dire près de la moitié du nombre d'habitants de la planète, le nombre des personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour, presque tous dans les pays en développement. Le fossé entre riches et pauvres n'a jamais été aussi profond. Le drame de la pauvreté est bien davantage que l'absence de biens matériels. Il inflige aussi des blessures spirituelles qui ruinent le respect et l'estime de soi et la confiance en soi. Il porte atteinte à la dignité et à la valeur que Dieu a donnée également à tous les êtres humains et sape par là même toute notion de communauté et de communion.
- (14) Certaines Eglises, notamment dans la région d'Amérique latine, ont invité à examiner sous son aspect éthique la légitimité du fardeau écrasant de la dette qui pèse sur de nombreux pays en développement. Elles reconnaissent la nécessité de faire face à une situation où l'on continue à donner la priorité aux exigences des créanciers internationaux en ignorant les besoins élémentaires des citoyens et leur droit à l'autodétermination. Nous sommes convaincus que la mondialisation peut être transformée grâce à des politiques menées par des institutions responsables envers la communauté internationale, plutôt que par les prétentions des dirigeants du G8 à l'échelle mondiale.

- (15) Les efforts que font les puissants pour arriver à leurs fins, en négligeant les besoins et les demandes des autres, ne peut que nuire aux processus de guérison auxquels le monde aspire. Les Nations Unies sont et doivent demeurer l'instrument principal assurant la vie commune de la communauté internationale. Des efforts considérables et coordonnés doivent être faits pour développer la capacité de l'ONU à remplir toutes les fonctions qui lui ont été attribuées par les Etats membres.

Les Eglises à l'œuvre pour guérir les blessures du monde

- (16) Notre foi chrétienne est fondée sur un paradoxe : l'image et la réalité du Messie crucifié. Le divin pouvoir de guérison du Dieu tout-puissant s'exprime au travers de la souffrance, du sacrifice, des blessures et de la vulnérabilité. Par le baptême et l'eucharistie, nous sommes unis au Christ, et en tant que corps du Christ dans le monde, l'Eglise doit porter les stigmates du sacrifice du Christ qui apporte la guérison. Sa vie doit manifester le souci de l'autre qui était celui du Christ, jusqu'à la mort même. L'Eglise doit être prête à affronter les pouvoirs et les principautés de notre village planétaire qui nie la dignité humaine.
- (17) Au cœur de la complexité de ce monde, l'Eglise est rassemblée pour être une communion (koinonia), une réalité dynamique, une communion fraternelle du peuple de Dieu de toutes tribus, langues et nations, dont la vie est marquée par l'unité dans la diversité et qui partage la foi apostolique.
- (18) Cette Assemblée est elle même une représentation visible de l'Eglise. Nous qui sommes ici, venu(e)s de soixante treize pays différents, nous avons été appelé(e)s à nous rassembler dans l'unité de la foi que nous partageons, malgré toutes les différences des culture, des traditions et des spiritualités qui sont les nôtres. Nous nous sommes rassemblé(e)s tel(le)s que nous sommes, apportant avec nous les blessures de notre peuple et de nos Eglises, et aussi nos blessures personnelles. Nous ne dissimulerons pas nos différences, ni nos blessures. Nous sommes ici pour nous écouter, pour nous ouvrir aux peines des autres et pour dire : « Ton cri est le mien. Ta joie est la mienne ».
- (19) En appelant la communion à l'existence, Dieu rejette les forces de l'aliénation, de la fragmentation et des divisions fondées sur la race, la couleur de la peau, le sexe, l'âge, la culture, l'ascendance, le statut social ou économique. Pour prendre part à la lutte contre les nombreuses formes d'exclusion sociale, la FLM a continué à s'élever contre le racisme, notamment lors de la Conférence mondiale contre le racisme ; elle a contribué à mettre à l'ordre du jour de la communauté internationale la catégorie particulière de discrimination déshumanisante que subissent les Dalits de l'Asie du Sud.
- (20) Nous assistons dans ce monde aux manifestations de plus en plus fréquentes d'une politique de la force brutale et de l'intérêt national purement égoïste ; mais la puissance de guérison de notre Dieu n'est pas un pouvoir dominateur. La communion avec le Dieu trinitaire et celle qui nous lie les uns aux autres détermine une nouvelle relation entre les croyants. Elle est un don divin dont la signification transcende ce que nous entendons généralement par le terme de « partenariat ». Ce terme est souvent utilisé dans le monde du commerce où la qualité du partenariat dépend de la contribution que l'on peut apporter à la relation. On est soit partenaire principal, soit associé adjoint. S'il y a rupture, on est libre de reprendre sa liberté. Mais la notion de communion, dans

la perspective biblique et théologique, désigne un genre de relation totalement différent, une participation à la foi commune et à la vie des membres d'un corps. La vie en communion ne se fonde pas sur un engagement partiel à l'égard du Christ, mais sur son dépouillement total, accompli pour nous.

- (21) Si on l'applique à la FLM, le concept de communion désigne la vie commune des Eglises membres en tant que communauté confessionnelle qui se situe organiquement au sein de l'Eglise universelle. Fondée sur la communauté explicite de chaire et d'autel, la Communion de la FLM est une communauté *ecclésiale* et, *en tant que telle*, elle fonctionne comme un instrument du témoignage et du service communs.
- (22) Les Eglises membres de la FLM sont autonomes du point de vue institutionnel et juridique, elles ont leurs propres structures dans le domaine des ministères et des organes directeurs. La nature de la FLM en tant que communion est caractérisée par l'interaction des Eglises membres autonomes en vue du bien commun, tant au sein de la Communion luthérienne que dans le contexte œcuménique.
- (23) Le baptême administré avec de l'eau au nom du Dieu trinitaire est reconnu au plan œcuménique et il nous incite à rechercher la communion eucharistique complète et la reconnaissance mutuelle des ministères. L'ordination au ministère, selon la conception luthérienne, n'est pas valable pour la seule Eglise particulière dans laquelle elle a lieu. En principe, elle est un acte de portée œcuménique, car elle est l'autorisation de prêcher et d'administrer les sacrements, qui sont des dons que Dieu accorde à l'Eglise universelle. Dans cette perspective, aucune Eglise n'est autonome dans le sens qu'elle serait indépendante des autres. En tant qu'Eglises confessant l'Eglise une et apostolique, nous sommes part les uns des autres. Nous sommes œcuméniquement interdépendants et les membres de la communion luthérienne expriment cette interdépendance et la servent de manière concrète et engagée.

L'instrument et les ligaments de la Communion luthérienne

- (24) Notre communion de chaire et d'autel exprime le lien spirituel qui nous unit les uns aux autres et qui nous lie aussi à l'Eglise universelle. Sans le pouvoir unifiant de l'Évangile, du baptême et de l'eucharistie, la FLM pourrait être une institution ordinaire, mais elle ne serait pas une communion d'Eglises. Et c'est au travers de cet instrument que les Eglises membres témoignent ensemble de l'amour de Dieu pour le monde.
- (25) Comme un corps vivant composé de divers organes, la communion luthérienne a besoin de « tissu conjonctif », de « ligaments », pour que la vie soit possible et ait un sens. La FLM a donc divers ligaments institutionnels qui sont au service de la vie de la communion :
 - ⇒ *L'Assemblée* est l'expression suprême et la plus complète de la communion luthérienne. Elle fournit aux représentant(e)s de toutes les Eglises membres un espace où ils/elles peuvent parler ensemble.
 - ⇒ *Le Conseil (et ses divers comités)* est également un lien vital pour la communion. Il exerce sa fonction de gouvernement conformément à la Constitution. Les membres du Conseil représentent les Eglises des régions dont ils/elles viennent. C'est la raison pour

laquelle l'élection des membres du Conseil par l'Assemblée implique un processus de désignation par les Eglises membres et de consultation au niveau des régions de la FLM.

- ⇒ *Le Secrétariat* est constitué par l'administration qui est à Genève, les bureaux sur le terrain et les bureaux des Expressions régionales. Il prépare le travail de l'Assemblée et du Conseil et aide à la mise en œuvre de leurs décisions. Les membres du personnel exécutif sont nommés par le Secrétariat selon des procédures formellement établies, avec l'approbation de leurs Eglises.
- ⇒ *Les Comités nationaux de la FLM* sont responsables de coordonner et d'interpréter au niveau national la vie et des activités de la FLM. Dans les pays où de tels comités existent, leurs bureaux sont les lieux de coordination et les relais entre le Secrétariat et les Eglises membres.

- (26) Outre ces ligaments institutionnels de la communion, la communication entre Eglises luthériennes se maintient également au travers de colloques et de rassemblements organisés et grâce à des conférences réunissant des évêques/président(e)s, des femmes et des jeunes et d'autres représentant(e)s des Eglises.
- (27) Les nombreuses visites et échanges entre les Eglises membres, les visites du/de la président(e), des vice-président(e)s et d'autres responsables élu(e)s de la Fédération, de même que de représentant(e)s du Secrétariat représentent une autre forme des liens qui existent au sein de la communion. Le programme de visites avant et après l'Assemblée, qui lui est associé, fournit aussi des occasions de rencontre. Tous ces déplacements sont bien davantage que de simples voyages. Je les considère comme faisant partie de la tradition apostolique. Ces derniers jours, conformément à cette tradition apostolique du Nouveau Testament, des invité(e)s de Birmanie, de Sierra Leone et de la République démocratique du Congo ont visité des Eglises sœurs de l'hémisphère nord. Ces visites revêtent une grande importance. Elles nous aident nous informer mutuellement sur la vie des Eglises, leur spiritualité, et les tâches missionnaires qui sont les leurs.
- (28) Tous ces ligaments ne constituent pas en eux-mêmes la communion, mais ils font partie intégrante de sa vie. Il lui permettent de bien fonctionner, de manière qui fait sens, en tant qu'organisme international et que communion spirituelle. Il importe donc de renforcer ces liens affirmer notre unité luthérienne et la coopération œcuménique.
- (29) Au vrai sens théologique et pratique du terme, la communion *est* communication. Cela est vrai en ce qui concerne la théologie sacramentelle et la conception du salut, de même que pour la manière dont nous sommes en interaction les uns avec les autres, individuellement et collectivement, dans la « société de l'information ».
- (30) Dans notre monde, les moyens de communications sont l'une des choses qui se transforment le plus rapidement. Le Secrétariat de la FLM cherche à faire face aux défis actuels, dans ce domaine, en encourageant les Eglises membres et les organisations partenaires à s'engager plus activement sur la voie du développement de stratégies de communication. Il s'efforce également de promouvoir l'échange d'information entre les membres de la Fédération et entre la FLM et les médias tant œcuméniques que non religieux.

- (31) Le service de presse *Lutheran World Information* sert à couvrir sur une vaste échelle les événements liés à la vie des Eglises luthériennes, en tenant compte aussi des nouvelles œcuméniques. La FLM est également partenaire de *Nouvelles œcuméniques internationales (ENI)* qui fournit aux médias du monde entier des informations importantes relatives aux activités des Eglises et des organisations qui leur sont rattachées.

Le nom de la FLM : changement éventuel ?

- (32) Les rapports des Assemblées passées montrent que la FLM a peu à peu mûri la conception théologique qu'elle a d'elle-même. La Septième Assemblée, à Budapest (1984), a opéré le changement le plus important relativement au caractère ecclésial de la Fédération, en établissant la communion de chaire et d'autel entre toutes les Eglises membres. Cette évolution a été confirmée dans la Constitution adoptée lors de la Huitième Assemblée à Curitiba (1990).
- (33) Au cours de la Neuvième Assemblée, à Hong-kong, j'ai soulevé la question d'un éventuel changement de nom, étant donné que le concept de fédération n'exprime plus de manière adéquate la nature ecclésiale de la communion fraternelle qui existe entre les Eglises membres. L'année dernière, j'ai présenté au Conseil un rapport détaillé sur « La nature et l'avenir de la FLM », dans lequel j'ai suggéré quatre formules différentes pour un nouveau nom :

Communion d'Eglises luthériennes (CEL)

Communion luthérienne mondiale (CLM)

Communion luthérienne (CL)

Fédération luthérienne mondiale – Une communion d'Eglises (FLM)

- (34) Le Conseil a approuvé la quatrième proposition par un vote : Fédération luthérienne mondiale – Une communion d'Eglises », étant bien entendu que lorsque le nom complet s'avère trop long, le nom actuel demeure valable et que le sigle normal reste FLM. Il a demandé au secrétaire général de vérifier s'il y a des implications juridiques exigeant un amendement de la Constitution. Vérification faite, les conseillers juridiques de la FLM ont confirmé que ce changement de nom était conforme à la description de la Fédération telle qu'elle se trouve dans la Constitution. Il appartient donc à cette Assemblée d'étudier la possibilité d'un tel changement.

Vers une communion plus ouverte

- (35) Ce sont l'ouverture et l'accueil, et non l'exclusion et la discrimination, qui sont la véritable marque de la communion en Christ. La vision d'une communion de femmes et d'hommes ouverte à tous reste encore à réaliser. Tout en reconnaissant que des lignes directrices ont été mises en place par les organes directeurs et le Secrétariat de la FLM, pour de nombreuses raisons, elles sont encore loin d'être mises en pratique dans certaines Eglises membres.
- (36) Plus des deux tiers des Eglises membres de la FLM ont maintenant adopté des règlements permettant l'ordination des femmes et des hommes. Les Eglises qui ont pris cette décision ont constaté que leur témoignage était enrichi par l'apport de dons nouveaux dans le domaine du ministère ordonné. C'est une expérience que la FLM continue à recommander à ses membres. Grâce à des programmes de bourses et par d'autres moyens, des femmes de plus en plus

nombreuses se sont formées aux fonctions d'encadrement et aux responsabilités dans l'Eglise et la société. Toutefois, il est urgent que de nombreuses Eglises membres prennent de nouvelles mesures qui permettent aux femmes d'assumer des rôles de direction et les y encouragent. Les synodes et autres organes de prise de décisions devraient, là où c'est encore nécessaire, oser sortir des schémas de domination masculine hérités du passé. Nous devons chercher activement, au travers de notre théologie, à surmonter les mécanismes traditionnels et culturels qui ont refusé aux femmes l'accès à ces positions pour la simple raison qu'elles étaient femmes.

- (37) La violence envers les femmes est une forme d'exclusion radicale qui méprise l'image de Dieu chez la victime aussi bien que chez l'auteur de cette violence. Elle constitue un défi fondamental qui rejaillit à la fois sur la vie de l'Eglise et sur celle de la société dans laquelle celle-ci rend témoignage. La FLM a pris énergiquement position contre ce fléau social au travers de la publication intitulée « Les Eglises disent 'NON' à la violence envers les femmes », préparée par le secrétariat « Femmes dans l'Eglise et la société » du département de mission et de développement. Nous devons nous engager ensemble, en tant que communion, à mettre ce document en pratique dans nos contextes locaux, dans le cadre de notre participation à la Décennie œcuménique « vaincre la violence ».
- (38) Nous nous sommes engagés à devenir une communion sans exclusive, au sein de laquelle les *jeunes générations* auront de plus en plus leur place dans la vie de l'Eglise. Les jeunes, qui représentent à la fois l'avenir de l'Eglise et un secteur important de sa vie présente, apportent une contribution significative à la compréhension de l'Évangile et à sa proclamation. On assiste à une participation croissante de jeunes dans certaines Eglises, mais pas dans toutes. La bible regorge de récits au sujet de jeunes qui influencent la vie de l'Eglise. N'ayons pas peur de la créativité des jeunes qui sont parmi nous.
- (39) La FLM a mis en place des stratégies visant à assurer la participation et la contribution des jeunes. En particulier, nous nous sommes engagés à faire en sorte que 20% de jeunes prennent part à nos organismes de prise de décision. Au cours de la préparation de cette Assemblée, diverses Eglises nous ont informés qu'elles n'étaient pas en mesure d'envoyer des représentant(e)s de la jeunesse et nous ont demandé des instructions. J'en appelle aux Eglises membres de la FLM de réfléchir à l'importance de cet engagement et de l'honorer.

Relations entre Eglises luthériennes

- (40) Depuis la fondation de la FLM en 1947, ses Eglises membres ont prié pour l'instauration d'une communion fraternelle de tou(te)s les luthérien(ne)s du monde. Pourtant, plus de trois millions d'entre eux/elles sont demeuré(e)s hors de la communion fraternelle de la Fédération, même s'ils/elles partagent la même confession et participent à notre communion spirituelle en Christ. Dans plusieurs régions, la FLM et ses Eglises membres coopèrent avec les communautés luthériennes qui ne sont pas membres de la FLM dans le cadre d'activités de caractère diaconal. Mais le souhait ardent d'une communion luthérienne plénière n'est pas encore réalisé.
- (41) L'absence d'un témoignage luthérien uni affaiblit l'intégrité de notre mission et la vitalité de notre engagement œcuménique. L'affirmation commune des textes confessionnels luthériens ne suffirait-elle pas à fonder la communion ecclésiale des Eglises luthériennes ? Quelles sont les vraies raisons qui les divisent ?

- (42) Je me réjouis de pouvoir informer l'Assemblée que des consultations sont en cours entre des représentant(e)s du Conseil luthérien international (CLI), qui représente la plupart des luthérien(ne)s ne faisant pas encore partie de la FLM. On est en train d'identifier les points communs et les différences dans le domaine théologique, en tenant particulièrement compte des questions confessionnelles et œcuméniques. On a souligné l'importance qu'il y a à intensifier la coordination, la communication et la discussion théologiques.
- (43) J'espère que les conversations actuellement en cours entre la FLM et le CLI nous feront faire des progrès substantiels dans ce domaine.
- (44) Je suis aussi heureux de vous annoncer que depuis la Neuvième Assemblée, nous sommes resté(e)s en relations étroites avec trois Eglises membres associées (l'Eglise luthérienne d'Australie, l'Eglise luthérienne du Japon et l'Eglise évangélique luthérienne libre de Norvège), toutes trois représentées à cette Assemblée. En Norvège, l'Eglise de Norvège et l'Eglise évangélique libre de Norvège forment ensemble le Comité national de la FLM. Les Eglises membres associées d'Australie et du Japon participent toutes deux activement aux programmes régionaux des Eglise luthériennes d'Asie. Tout cela est précieux pour la vie de la FLM et conduira ces Eglises, nous l'espérons, à devenir membres à part entière.

L'engagement œcuménique au niveau mondial

- (45) Dès ses débuts, la FLM s'est considérée comme liée au mouvement œcuménique. Toutes les démarches quelle entreprend en vue de son unité et de sa cohérence doivent aussi être comprises comme des contributions apportées à l'Eglise une et universelle du Christ. A l'époque actuelle, le mouvement œcuménique demeure un processus de guérison profondément significatif.
- (46) Les relations bilatérales entre les communions chrétiennes mondiales constituent un secteur vital du mouvement œcuménique. Elles exigent des instruments qui rendent compte des progrès accomplis, pouvant servir de base à des relations de confiance globales. La Déclaration commune concernant la doctrine de la justification, signée et célébrée en 1999, représente une réalisation bilatérale d'une portée considérable. Elle n'aurait pas pu voir le jour sans la contribution de la FLM.
- (47) Les commissions internationales de dialogue avec les Eglises orthodoxes et l'Eglise catholique romaine continuent à accomplir du bon travail. Des conversations ont eu lieu avec les Adventistes du septième jour et le rapport et les recommandations qui en émanent sont actuellement à l'étude dans les Eglises membres. Deux groupes de travail internationaux pour le dialogue avec la Communion anglicane et avec l'Alliance réformée mondiale ont soumis leurs rapports. Le Conseil en a pris acte et, à sa demande, ils ont été envoyés aux Eglises membres pour qu'elles les étudient et envoient leurs réactions. Je vous prie instamment d'accorder une haute priorité à l'envoi de ces réponses.
- (48) Dans le domaine œcuménique, une interaction importante se poursuit entre les manifestations régionales et nationales, d'une part, et les dialogues internationaux d'autre part. Je salue les accords de communion fraternelle entre Eglises qui ont été négociés et inaugurés aux niveaux national et régional depuis la Neuvième Assemblée par certaines Eglises membres de la FLM

avec des Eglises appartenant aux traditions anglicane, méthodiste, morave et réformée. Des Eglises luthériennes sont partie prenante à la grande majorité des accords bilatéraux de communion passés dans le monde. Ces accords sont une contribution concrète à l'unité visible de l'Eglise. Dans la période qui vient, toutefois, nous devons faire des efforts considérables pour que cette évolution se produise de manière accrue dans l'hémisphère sud.

- (49) Les dialogues et les relations au plan bilatéral ne sont toutefois pas les seuls instruments de l'œcuménisme. De par sa nature, l'engagement œcuménique de la FLM est aussi multilatéral. Le Conseil œcuménique des Eglises a été fondé avec l'objectif explicite de devenir une communion fraternelle d'Eglises individuelles, sans qu'un rôle particulier soit attribué aux Communions chrétiennes mondiales (CCM) telles que la FLM. Cependant, vu l'importance croissante qu'ont les CCM au plan œcuménique, il est significatif que la Huitième Assemblée du COE, à Harare (1998), ait adopté une résolution appelant à une coopération plus étroite entre le COE et les Communions chrétiennes mondiales. Tant la FLM que le Comité central du COE ont donné suite à cette résolution.
- (50) Nous devons explorer de quelle manière notre coopération pratique peut se développer et s'intensifier. Notre organisation d'aide d'urgence, l'Action commune des Eglises (ACT), est un exemple de bonne collaboration. L'agence de presse ENI en est un autre.
- (51) Le COE offre un cadre unique pour la discussion de questions œcuméniques fondamentales. La FLM et ses Eglises membres devraient jouer un rôle actif et constructif dans les discussions en cours sur la nature et le but du COE et sur la nécessité d'une nouvelle configuration du mouvement œcuménique à l'avenir. Une représentation des CCM au sein du COE, sous quelle forme que ce soit, aura une grande importance pour l'évolution du mouvement œcuménique. La Conférence des secrétaires des Communions chrétiennes mondiales est également un forum important qui contribue à ces débats.

Le ministère épiscopal dans l'Eglise

- (52) Le rôle du ministère épiscopal (ministère de surveillance) est actuellement en discussion dans les milieux œcuméniques et dans les Eglises luthériennes, dans le cadre de la réflexion sur l'apostolicité de l'Eglise. Diverses positions sont en présence dans les Eglises membres de la FLM, au sein de la communion.
- (53) Les accords de communion dans lesquels certaines de nos Eglises membres se sont engagées avec des Eglises anglicanes ou réformées, ou, simultanément, avec des Eglises de ces deux traditions ont soulevé la question de la cohérence de la conception luthérienne du ministère épiscopal. Je me réjouis de ce qu'un processus d'étude ait eu lieu ; il s'est conclu par une déclaration des participant(e)s luthérien(ne)s à ce dialogue sur le thème « Le ministère épiscopal dans le cadre de l'apostolicité de l'Eglise ». Cinq colloques régionaux réunissant des représentant(e)s des Eglises membres ont été organisés dans le cadre de cette étude, et la déclaration se fonde sur les textes des accords œcuméniques auxquels des Eglises luthériennes ont adhéré. Je pense que cette déclaration permet d'aborder cette question de manière différenciée, mais néanmoins cohérente et porteuse de guérison. Le Comité exécutif de la FLM a pris acte de cette déclaration et, à sa demande, elle a été envoyée aux Eglises membres pour qu'elles l'étudient et fassent part de leurs réactions.

Unité, mission et diaconie

- (54) Dès le début de l'histoire de l'Eglise, son unité, sa mission et sa diaconie ont été essentielles pour la conception qu'elle avait d'elle-même et de son objectif. Pour servir ces fonctions vitales de la vie de l'Eglise, des organisations poursuivant des objectifs spécifiques ont été créées : sociétés missionnaires, organisations œcuméniques et institutions diaconales/humanitaires. Ces instruments fournissent les compétences et les connaissances nécessaires à la réalisation de ces fonctions. Il est clair, cependant, que le service de l'unité, la mission et la diaconie sont inséparables dans le témoignage de l'Eglise. La plupart des organismes de mission intérieure ou étrangère comprenaient un service diaconal important. Ces fonctions font partie intégrante de la nature de la communauté qui célèbre. Et chaque Eglise, à tous les niveaux, doit pouvoir être identifiée par ces trois marques essentielles, si elle veut être reconnaissable en tant qu'Eglise. La Fédération luthérienne mondiale, communion d'Eglises, doit porter les mêmes marques que les Eglises membres. Elle ne peut être une véritable communion que si elle s'emploie à promouvoir l'unité et s'engage dans la mission et la diaconie (cf. article III de la Constitution de la FLM).
- (55) Dans le domaine de la diaconie, de grandes institutions diaconales ont eu tendance depuis quelques décennies à devenir des organismes indépendants des Eglises, l'échange d'informations demeurant en général leur principal contact avec les organes directeurs des Eglises. Dans certains cas, on s'est efforcé de rendre indépendants des services d'aide au développement nouvellement créés et gérés par des Eglises du Sud. Toutefois, de nos jours, on observe aussi dans certains pays tels que la Suède, la Finlande et l'Allemagne une tendance inverse ; dans les cas de ce genre, la responsabilité des Eglises et l'obligation qu'elles ont de rendre des comptes sont devenues des facteurs décisifs pour la structure de ces institutions. Cette nouvelle tendance revêt une importance particulière pour la vie des Eglises et la nature des services qu'elles offrent.
- (56) Pour clarifier certains aspects fondamentaux de la diaconie, un grand colloque s'est tenu en novembre 2002 à Johannesburg, Afrique du Sud; le Département d'entraide mondiale a pris la direction du processus interdépartemental de préparation. Son rapport intitulé « Une diaconie prophétique : pour guérir le monde » soulève des questions fondamentales sur la place centrale qu'occupent la mission et la diaconie dans la vie de l'Eglise et mérite de faire l'objet d'une étude attentive dans nos Eglises membres et les institutions qui leur sont rattachées.
- (57) Pour contribuer au débat en cours sur la missiologie et fournir une aide aux Eglises, le Département de mission et de développement a élaboré un document de travail intitulé : « Mission : transformation, réconciliation, autonomisation ». Je vous recommande chaleureusement ce document pour étude.
- (58) L'examen de ces questions doit se poursuivre lors d'une grande consultation qui, nous l'espérons, pourra avoir lieu dans un avenir proche, en 2004. La FLM est bien placée pour promouvoir ce débat, elle qui joue le rôle de pont entre de nombreux partenaires engagés à répondre aux besoins spirituels et matériels de l'humanité.

L'approche de questions sociales et éthiques complexes

- (59) Les Eglises ont parfois éprouvé des difficultés considérables à aborder certaines questions sociales et éthiques complexes. L'une de ces questions est celle de la mondialisation. Les Eglises

sont elles-mêmes profondément engagées dans ce processus, pour le bien et pour le mal. La FLM, par les matériels préparés par son Département de théologie et d'études, a incité ses Eglises membres à réfléchir à cette question dans la perspective de la communion, et à participer à la transformation de la mondialisation économique.

- (60) Une autre question qui a suscité de grandes controverses dans certaines sociétés et certaines Eglises est celle de l'homosexualité et des attitudes envers les personnes homosexuelles. C'est là une question qui se pose à l'humanité depuis la nuit des temps et qui demeurera avec nous à l'avenir. Elle ne disparaîtra pas. Elle est complexe et comporte des dimensions éthiques liées à la fois à la culture, à l'anthropologie et à la spiritualité.
- (61) Dans certaines Eglises, cette question n'a pas été mise en discussion ; dans d'autres, elle a été source de grande controverse ; certaines, en revanche, l'abordent sans guère ou même sans aucune difficulté. Puisque nous sommes une communion d'Eglises interdépendantes, aucune Eglise membre ne peut ignorer la question, ou la considérer comme close d'une manière ou d'une autre, tandis que des Eglises sœurs sont aux prises avec elle.
- (62) Une question de ce genre exige qu'on en discute patiemment, qu'on y réfléchisse dans la prière. Cette Assemblée devrait prendre des décisions nous permettant de nous y préparer avec soin. Je propose donc que nous entamions au sein de la communion un processus de consultation, d'échange, de discussion et de prière, pour rechercher la sagesse du Saint Esprit, afin qu'elle nous guide. On pourrait prier le nouveau Conseil de prendre en charge la mise en œuvre d'un processus, selon le mandat de l'Assemblée, afin d'examiner la question par des consultations appropriées en profitant de l'espace que nous offre notre communion pour exprimer des vues différentes et délibérer en toute ouverture.

Aspects interreligieux des tensions actuelles dans le monde

- (63) Le monde entier a aujourd'hui un besoin évident et urgent de réconciliation entre les nations, les cultures et les religions. L'une des forces négatives les plus puissantes, dans ces situations, est celle du préjugé. Les images d'ennemi forgées au cours des générations et l'habitude séculaire de la discrimination ne sont pas faciles à éliminer d'un seul coup. En fait, dans de nombreux contextes actuels, de vieux préjugés perdurent et servent à manipuler les gens à des fins politiques avec une nouvelle vigueur. Je suis fermement persuadé que les Eglises chrétiennes sont appelées, de toute urgence, à faire tout ce qui est en leur pouvoir, dans leurs contextes respectifs, pour créer la compréhension au lieu de l'affrontement, afin de sauvegarder la paix et l'avenir de l'humanité - qui est la famille de Dieu.
- (64) L'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés, en particulier à la lumière des événements récents, est la guérison des relations entre les trois grandes religions monothéistes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. La FLM et ses Eglises membres portent une attention extrême aux relations avec les autres religions « abrahamiques », comme le démontre la grande variété d'initiatives qui ont été prises pour engager les musulmans et les juifs à dialoguer et à coopérer dans un grand nombre de contextes. Par l'intermédiaire de son Département de théologie et d'études, la FLM a produit dans ce domaine une série de publications devant servir de documentation aux Eglises membres, dans le cadre de leurs relations interreligieuses.

- (65) La FLM cherche à promouvoir le dialogue interreligieux, non pas en tant que simple exercice académique, mais pour aborder les questions urgentes qui se posent dans les contextes où vivent nos communautés. La FLM a soutenu un processus visant à inviter les dirigeants des différentes religions à entrer en dialogue et à coopérer pratiquement pour faire face aux conflits et promouvoir la paix en Afrique. Réunis en octobre 2002 sous le thème « Embrasser le don de la paix », près de 120 chefs religieux se sont engagés à collaborer de manière permanente en vue de faire baisser les tensions et résoudre les conflits du continent. C'était le premier rassemblement de ce genre au niveau panafricain. La FLM et ses partenaires continuent à soutenir ce processus vital.

VIH/sida

- (66) Durant la période soumise à examen, La FLM, en coopération avec les Eglises membres, les institutions qui leur sont rattachées, les partenaires œcuméniques et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme des Nations Unies, a cherché à renforcer ses efforts relatifs à la pandémie du VIH/sida. L'accent a été mis à la fois sur la maladie et sur la stigmatisation et l'exclusion qui frappent les personnes vivant avec le virus dans nos communautés et nos Eglises. En mai 2002, la FLM a lancé à Nairobi, Kenya, une campagne contre le sida à l'échelle de toute la communion. Elle a organisé plusieurs colloques dans les régions et soutient financièrement différents programmes et projets relatifs à divers aspects de la crise du VIH/sida par le canal de son Département d'entraide mondiale. Dans tous ces programmes, la FLM cherche à faire participer à ses activités des personnes vivant avec le virus.

Conditions de travail dans les Eglises

- (67) Le travail dans l'Eglise est une vocation, et pas un emploi quelconque, mais il ne devrait pas s'effectuer dans des conditions qui sont au-dessous de ce qu'exige la dignité humaine. Un travail « décent », dans l'Eglise, n'est pas seulement une question qui concerne notre intendance, mais aussi notre témoignage. Les Eglises proclament la dignité et les droits humains, mais les conditions dans lesquelles de nombreux/nombreuses collaborateurs/collaboratrices doivent exercer leur vocation dans l'Eglise sont souvent bien au-dessous des normes qu'elles prônent. Ce problème n'est pas le fait des seuls pays en développement ou de ceux dans lesquels les finances publiques et les législations sur les conditions de travail sont insuffisantes. Au cours de mes voyages, je me trouve souvent face à des conditions de travail très insatisfaisantes dans les Eglises. Les idées que l'on a de la nature du travail dans l'Eglise et le manque de ressources financières ont souvent entraîné des conditions de travail qui, en pratique, sont indignes et même proches de l'exploitation.
- (68) Je suis bien conscient des dilemmes que cela pose, ayant souvent à y faire face moi-même dans la gestion du personnel de la FLM. Néanmoins, en tant que communion, nous devons relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans ce domaine. Nous devons nous encourager réciproquement à vivre conformément aux normes nationales et aux conventions de l'Organisation internationale du travail.
- (69) Dans ce contexte, je souhaite aussi attirer votre attention sur la question relatives aux conditions de travail décentes qu'il faut fournir aux personnes handicapées. C'est là l'un des domaines où les normes éthiques d'une société sont mises à l'épreuve et où les Eglises ont le devoir de se

prononcer clairement. C'est pourtant aussi l'un de ceux où elles doivent elles-mêmes prendre nettement conscience de leurs propres pratiques et de leurs priorités.

Les peuples autochtones

- (70) Notre rencontre à Winnipeg nous a amenés dans un contexte dans lequel la voix des peuples autochtones – les Premières nations de ce pays – peut et doit être entendues. La période écoulée entre Hong-kong et Winnipeg a coïncidé avec la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004). Toutefois, le résultats concret de cette décennie, en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones du monde, est difficile à discerner. Différents instruments internationaux ont été adoptés dans ce domaine, mais leur ratification et leur mise en œuvre par les divers Etats n'a pas suffisamment suivi. Nous devons exercer des pressions sur les gouvernements afin de promouvoir la ratification et la mise en œuvre de ces textes. Plusieurs Eglises membres ont pris des initiatives importantes et ont créé de solides relations avec les communautés autochtones de leurs pays respectifs. Mais dans son ensemble, la FLM pourrait se profiler davantage à cet égard. J'espère que cela pourra se concrétiser durant la période qui vient.

Poursuivre notre route ensemble

- (71) Comme je l'ai dit, la force et l'unité de notre communion a pour objectif l'Eglise une du Christ. C'est pourquoi nous devons continuer à renforcer notre communion et à approfondir la manière dont nous la vivons dans toutes les Eglises membres.
- (72) En faisant route ensemble vers l'avenir, nous devons chercher comment développer nos structures représentatives afin que les autorités officielles de toutes nos Eglises membres puissent coopérer de manière à nous engager en tant que communion mondiale, dans le cadre du mouvement œcuménique. Nous devons intensifier nos efforts communs et notre responsabilité mutuelle, sans pour autant affaiblir l'autonomie de chacune des Eglises membres. Je souhaite proposer spécifiquement la tenue d'un cycle régulier de rencontres qui réuniraient le conseil et des représentants de haut niveau de chacune des Eglises membres de la communion, sur le modèle d'une rencontre de ce type qui a eu lieu en 1994.
- (73) Certaines Eglises membres ont réalisé des formes de communion ecclésiale très proche au travers d'accords œcuméniques passés avec des Eglises appartenant à d'autres Communions chrétiennes mondiales. Nous saluons ces accords et nous en réjouissons inconditionnellement. Dans le même temps, la question se pose de savoir si les Eglises membres de la FLM sont généralement en mesure de réaliser une telle proximité entre elles. La Fédération peut-elle aller au-delà de la communion de chaire et d'autel, vers des formes plus concrètes encore de reconnaissance mutuelle et de coopération, par exemple dans le domaine de l'échange de pasteurs et d'évêques ? Certaines Eglises membres, comme l'Eglise évangélique luthérienne d'Amérique, ont déclaré explicitement qu'elles étaient ouvertes à l'échange de ministres ordonnés de toutes les autres Eglises membres de la FLM. De telles déclarations revêtent une grande importance pour le développement futur de la communion.
- (74) Au moment où nous sommes confrontés à un nombre croissant de questions difficiles concernant à la fois la doctrine et l'éthique sociale, la FLM a besoin d'une commission consultative

d'expert(e)s issu(e)s de l'ensemble de la Communion pour discuter des principes fondamentaux et esquisser les grandes lignes selon lesquelles on pourrait les aborder. Cette commission chercherait à clarifier ce que les Eglises membres peuvent déclarer ensemble sur d'importantes questions de doctrine. Elle ne constituerait pas un programme ou un comité permanent. Elle n'aurait aucune autorité pour prendre des décisions à caractère obligatoire pour la FLM ou les Eglises membres, mais aurait une fonction consultative. En interaction avec le ministère d'enseignement des Eglises membres et avec diverses institutions théologiques de la FLM, cette commission pourrait jouer un rôle important dans le développement de la Fédération en tant que communion de foi.

- (75) La formation aux responsabilités pastorales doit devenir prioritaire dans nos Eglises et dans la vie de notre communion luthérienne, de sorte que des responsables bien formé(e)s puissent préparer nos membres et nos Eglises à devenir dans le monde des agents plus actifs de la réconciliation que Dieu donne. Nous avons besoin dans nos Eglises d'un enseignement et d'une prédication socialement engagés, susceptibles de former les membres confrontés aux forces de la division et de la domination dans nos sociétés. Dans ce domaine, la FLM peut apporter sa contributions sous forme de conseils et de ressources au travers des programmes et des projets des Départements de théologie et d'étude, de mission et de développement et d'entraide mondiale, et de la coopération avec l'Institut de recherche œcuménique de Strasbourg.
- (76) On a exprimé le souhait, dans les Eglises membres de la FLM, d'aller vers un modèle plus simple et mieux intégré d'assemblées mondiales des Eglises. Nous devons nous mettre à explorer sérieusement les voies menant dans cette direction. Je salue donc la décision qu'a prise notre Conseil de se charger de cette tâche, de concert avec nos partenaires œcuméniques. A cet égard, nous devons également accorder notre attention à la question de savoir ce que comporte le fait d'être délégué(e) à une Assemblée. Quelle autorité les Eglises délèguent-elles à celles et ceux qui les représentent ? Et quels sont, dans les Eglises, les processus de réception des résultats de l'Assemblée ? Dans quelle mesure ceux-ci sont-ils pris au sérieux ?
- (77) La difficulté à obtenir des visas, dont nous avons fait l'expérience en préparant cette Assemblée, met en lumière un problème qui va croissant, en particulier en cette période où les mesures de sécurité deviennent encore plus strictes. Chaque pays a le droit souverain de légiférer sur l'entrée sur son territoire. Mais la nature de notre communion et la tradition apostolique nous invitent à participer à la vie les uns des autres, à ses joies et à ses peines. Voyager et offrir l'hospitalité permettent d'acquérir une grande expérience personnelle de la communion. Mais le climat actuel, avec ses mesures de sécurité accrues et les contrôles de l'immigration devenus plus stricts dans certains pays ont un effet paralysant sur cette forme de communion vécue. Le rôle accru que jouent les préjugés et les images stéréotypées est évident pour tout le monde. Cette évolution nous place une fois de plus devant le dilemme de l'Eglise – qui n'est pas du monde, mais dans le monde – et de ses relations avec l'Etat (ou plutôt avec certains Etats).
- (78) Pour les mêmes raisons financières dont les effets touchent aujourd'hui les Eglises et de nombreuses autres communautés dans le monde, le Secrétariat de la FLM est devenu aujourd'hui un organisme beaucoup moins étoffé qu'il y a quelques années. Cela signifie qu'à l'avenir, nous dépendront encore davantage du partage des charges avec les Eglises membres et d'une coordination plus stricte au sein de la communion. Les engagements de la Communion doivent être mis en œuvre sur la base d'un large partenariat, ce qui implique que les Eglises membres

devront y participer plus directement en assumant la responsabilité des activités et des programmes communs. Nous exprimons nos remerciements aux Eglises membres pour toutes les contributions qu'elles ont versées depuis la dernière Assemblée pour soutenir les nombreux programmes et projets de la Fédération. En ce qui concerne la stabilité financière de la FLM, le Fonds de dotation qui s'élève actuellement à 6,2 millions de francs suisses, est un instrument important qui exige encore le soutien des Eglises membres. De même, toutes les Eglises membres sont invitées à honorer l'engagement à payer une cotisation équitable. La trésorière parlera plus longuement de cette question dans son rapport. Je remercie les Eglises membres de leur solidarité avec la FLM en ce temps difficile, et de l'engagement qu'elles manifestent envers cet instrument au service de la communion et du mouvement œcuménique.

Conclusion

- (79) Nous nous réunissons dans un monde brisé, qui a besoin de guérison. L'état de rupture du monde, de division entre les riches et les pauvres, entre le Nord et le Sud, est une douloureuse évidence alors que nous sommes contraints de travailler sans nos sœurs et frères qui n'ont pas reçu de visa d'entrée dans ce pays. Nous nous réunissons pour œuvrer à la guérison du monde, mais nous savons que cette guérison n'est pas en notre pouvoir. Au cœur même de la foi chrétienne telle que les luthériennes et luthériens la comprennent, il y a la conviction que, dans notre profonde détresse, nous ne regardons pas vers nous-mêmes ou nos propres ressources, mais vers le Christ et la puissance de guérison de son Esprit. Nous ne pouvons guérir le monde, mais nous savons que le Christ et l'Esprit peuvent le faire, l'ont fait et le feront. Telle est la base sur laquelle nous nous appuyons lors de cette Assemblée.
- (80) Je saisis l'occasion de remercier chaleureusement les Eglises membres de la FLM, qui sont la vie et l'âme de cette Communion ; le président et les membres du Conseil, qui ont guidé notre travail commun durant ces six années avec tant de conviction et de compétence ; mes collègues du Secrétariat de la FLM à Genève et les collaborateurs et collaboratrices des programmes sur le terrain dans le monde, qui ont œuvré avec engagement et professionnalisme à la réalisation des objectifs communs de notre Communion. Et une fois encore, au nom de l'ensemble de la FLM, j'exprime ma reconnaissance particulière à l'Eglise qui accueille cette Assemblée, l'Eglise évangélique luthérienne au Canada, ainsi qu'aux nombreux volontaires dévoués qui ont fait leur notre vision. Votre planification et votre préparation portent aujourd'hui les fruits attendus depuis longtemps, vous avez fait de ce lieu un espace où nous pouvons nous rencontrer en frères et sœurs en Christ, partager nos joies, nos peines et nos préoccupations sans réserve, et redécouvrir ce que signifie être une communion.